

...ARCHIVES...



...ARCHIVES...

La Norme
Cahiers de Linguistique Sociale
n°1, 1976
 Université de Rouen – Université de Perpignan

Archives de Glottopol
 Revue de sociolinguistique en ligne

SOMMAIRE

A) Interventions

C. MARCELLESI :	p. 1
Norme et enseignement du français	
J.-P. KAMINKER :	p. 10
Les problèmes de la norme	
J. RETHORE :	p. 48
Description d'une pratique dans les classes de troisième : la correction des rédactions	
D. BAGGIONI :	p. 55
Pour un point de vue relativisé et historicisé sur la norme	
J.-B. MARCELLESI :	p. 88
Norme et hégémonie linguistique	
A. WINTHER :	p. 95
Norme et grammaticalité : la grammaire générative est-elle normative ?	

B) Discussion p.106

P. BRASSEUR, J.P. KAMINKER, D. BAGGIONI, J.B. MARCELLESI, B. GARDIN, P. QUEREEL, L. GUESPIN, J.P. GOLDENSTEIN, A. WINTHER.

C) Post-face

B. GARDIN :	p.137
Quelques remarques	
L. GUESPIN :	p.142
La norme dans la logique du fait « langage »	

DISCUSSION

P. Brasseur :

Je veux seulement poser des questions ; qu'est-ce que l'on entend par français standard ? En quoi on le différencie du français régional, par exemple ? C'est une question qui me paraît très vaste et à laquelle il n'a pas été répondu. On parle du français standard sans le définir au fond. Quelqu'un a donné une définition. Monsieur Kaminker, vous avez donné une définition, qui si je ne m'abuse est la suivante : « Le français standard est le français garanti par la norme ». « La communauté française appuyée sur les autorités », Vous n'avez pas voulu envisager cette question-là, mais il n'est pas question de la Suisse par exemple ou de la francophonie.

J.P.Kaminker :

Il y aurait une réponse là je crois dans l'intervention de Marcellesi qui signale que le propre des couches culturellement hégémoniques, c'est que l'hégémonie est relativement indépendante de l'autorité étatique et peut s'exercer au delà du ressort de l'Etat.

P. Brasseur :

Vous savez que les Suisses par exemple (je ne prends qu'un exemple mais il y en a des quantités d'autres hein ? Celui-là est le plus frappant) les Suisses disent septante, nonante. Ce n'est pas dans la norme française.

Qu'est-ce que vous faites de cette partie de vocabulaire qui appartient à la norme suisse et qui n'appartient pas à la norme française ? Il y a un autre problème, c'est le cas du vocabulaire technique. Qu'est-ce qu'on fait du vocabulaire technique ? Les dictionnaires sont plus ou moins accueillants ! [p. 108]

D. Baggioni :

Il y a une réponse très simple pour le vocabulaire technique, c'est qu'il existe des offices de normalisation du vocabulaire ; il y a un appareil carrément étatique pour la normalisation et la standardisation de l'activité linguistique technique. Dans un premier temps cette activité est foisonnante et dans un deuxième temps cette activité est canalisée, standardisée par des institutions.

P. Brasseur :

Oui, je suis d'accord. Voyez-vous, si vous voulez, mais sur quoi se fonde cette norme ? C'est là toute la question. Vous constatez que la norme est établie par l'autorité.

J.P. Kaminker :

Les autorités !

P. Brasseur :

Oui ! Par les autorités, mais en fonction de quel critère ? C'est la pratique linguistique. Mais quels sont les critères de cette classe dominante ?

J.P. Kaminker :

Je voudrais reprendre les termes mêmes de votre question, à savoir qu'est ce que vous faites avec nonante ou septante ? Je crois que la question même est posée ainsi ; parce que, j'y répondrai par une question à savoir, qu'est-ce que c'est que ce « vous-là » ? Je m'interroge sur le « vous » et je voudrais montrer qu'il s'entend de diverses manières. Moi, je voudrais avoir le droit pour répondre à une question comme celle-là qui est très fréquemment posée dans ce type de débat, je voudrais comprendre le « vous » au sens précis.

P. Brasseur :

D'accord !

J.P. Kaminker :

Ce que je fais moi ! On peut envisager le vous dans le sens, « que fait, que font les gens devant de tels termes ? » et à ce moment-là on pourra préciser ce que sont ces gens ? [p. 109]

Moi personnellement, si je rencontre, ... ces termes là, ... dans la conversation familière de quelqu'un avec qui je suis en situation suffisamment cordiale, je relève ! J'applique ici, ... ce que je n'hésiterai pas à appeler une censure, en ôtant toute espèce de caractère vicieux ou agressif à cette censure, mais j'aurai certainement, si je suis ami avec la personne, quelque chose qui manifestera que pour moi, septante et nonante, ça ce n'est pas ...

P. Brasseur :

Vous êtes embarrassé !

Vous êtes embarrassé, parce que vous ne savez pas quel mot employer, si c'est standard, si c'est commun...

J.P. Kaminker :

Non ! Je censure, c'est tout, mais l'embarras est dans la censure ; l'acte de censure est toujours marqué d'embarras, la preuve c'est qu'il peut se manifester, bien plus aisément, par des rires ou par des formes de rejet, que par des énoncés métalinguistiques construits ; si je veux construire je dirai ce n'est pas comme ça que je parle, ou ce n'est pas ainsi qu'on dit chez moi ! Maintenant, si ce n'est pas moi qui réponds, et que j'essaye d'imaginer ce que peut dire quelqu'un d'autre, il faut que je spécifie « qui est ce quelqu'un » parce que la censure est toujours en situation ; elle est exercée dans une situation de communication donnée et si la

personne qu'on imagine en face de cet énoncé est je ne sais pas moi, le chef d'un service radiophonique qui vient d'engager quelqu'un et qui a surpris, dans la bouche de cette personne, ces termes là, eh bien ce «on» pourra peut-être, devant ces termes-là, dire à son subordonné «la prochaine fois vous direz soixante-dix», j'imagine !

Il faut toujours de toute façon ici, imaginer parce qu'il y a des situations de censure ... réelle ou plutôt il n'y a de [p. 110] censure qu'en situation. Alors ! Est-ce que cela répond un peu à votre objection ?

P. Brasseur :

Je vais vous répondre ; c'est que pour la norme, vous n'avez pas parlé d'une chose, qui, je pense est capitale, c'est l'auto-censure. C'est là qu'est tout le problème à mon avis, c'est que la censure n'est pas dans une certaine mesure ... je pense que vous avez raison, certainement, de dire qu'il y a une censure au niveau de l'Etat, si vous voulez, des autorités ... Enfin de toutes les manières que vous avez bien expliquées je pense, mais la censure est aussi une auto-censure. Je passe ma vie à interroger des gens ; ils ne voudront pas dire ça parce que c'est du français, ou ça n'en est pas ; et je ne dirai pas «ça n'est pas français». Vous voyez ? alors suivant quelle norme ? C'est leur norme à eux, mais l'auto-censure existe et je crois que ... c'est un élément important ; enfin, c'est sûrement ça, c'est dans ce sens-là si vous voulez, que je ne crois pas tellement à la norme telle que vous l'avez définie, Hein ? c'est-à-dire je crois plus moi à l'auto-censure qu'à la censure.

J.B. Marcellesi :

Oui ! là, ... je peux vous répondre puisque ça entre un peu, disons, dans la question qui m'était posée. Il est bien évident que nous ne pensons pas du tout à une norme imposée partout de l'extérieur. Si nous parlons d'hégémonie culturelle, c'est justement parce que nous ne réduisons pas tout aux mécanismes des rapports imposés, et l'hégémonie fonctionne de telle sorte qu'une grande partie de la norme est intégrée, intériorisée et se manifeste par l'auto-censure ; alors reste le problème de tous les écarts qu'on peut trouver, et effectivement ce que vous demandez, [p. 111] c'est la légitimité de la norme. Je dirai que de légitimité linguistique il n'y en a pas ! ... La légitimité de la norme est dans le fait qu'elle s'impose ; elle est dans la réalité, ... de l'hégémonie culturelle. Ce sont des raisons sociales ensuite qui peuvent la justifier, mais pas des raisons linguistiques. Maintenant, ce que je peux répondre, par exemple, à propos de tous les éléments prescriptifs de la norme, je ne le sais pas, moi ! Je constate qu'il y a une norme, qu'il y a des normes, qu'il y a, ... une certaine fonction du langage dans la société, qu'il y a des phénomènes de prestige, que je rattache aux questions d'hégémonie culturelle ; comment, dans chaque cas vont fonctionner les jugements normatifs, ce que Kaminker appelle la censure, et aussi l'auto-censure ; Je crois qu'on ne peut pas le dire ; ... c'est aller vraiment dans le détail ; tout ce qu'on peut définir c'est un centre de gravité du français, sans lui donner évidemment un sens précis, matériel mais, enfin, constater que les langues sont un peu comme des nébuleuses, il y a une masse centrale, et puis, il y a toute une frange : et une frange plus ou moins floue, je crois que septante et nonante si on se place dans une description, dans une étude du français pris globalement, de la francophonie, prennent leur place, même sans doute dans tel ou tel cas peuvent exister en France même, dans l'hexagone, ce n'est pas déterminant ! peut-être peut-on faire des variantes !

P. Brasseur :

Oui mais ce qui m'inquiète, c'est que, si vous voulez, vous parlez d'une norme, mais jamais à aucun moment elle n'est définie, cette norme.

Moi je dis qu'il n'y en a pas ! comme ça ... je suis tranquille !

J.B. Marcellesi :

Vous avez bien de la chance ! [p. 112]

P. Brasseur :

Non, mais je dis qu'il y en a pas, c'est-à-dire qu'elle n'est pas objective.

X (?) :

Oh oui elle n'est pas objective ! Mais il y a une norme ? puisque les gens s'auto-censurent !

P. Brasseur :

Oui ! d'accord ! Mais en vertu de quoi ? en vertu du sacro-saint dictionnaire.

J.B. Marcellesi :

Bon ! je veux bien admettre que c'est en vertu de fictions, mais ces fictions agissent. Que ce soit complètement déraisonnable de suivre telle ou telle règle, je veux bien vous le concéder ! Mais à partir du moment où la règle agit de telle sorte qu'elle commande les actions, le comportement verbal des individus, et leur jugement ... je crois qu'elle existe et qu'elle est objective. Qu'est-ce que ça veut dire objective ? Effectivement, dans ce qu'a dit Kaminker je crois qu'il faut retenir l'importance de la définition de la norme comme représentation de la langue et comme représentation active, agissant sur la langue. Quand cette norme-là agit, elle est objective. Toutes les représentations... de type idéologique qui amènent les gens à agir de telle ou telle manière plutôt que de telle ou telle autre sont objectives. Elles ne sont pas naturelles mais elles sont objectives dans la mesure où elles sont très efficaces.

B. Gardin :

On pourrait avoir un répertoire de normes objectives et de normes subjectives qui ne se recouvrent pas. C'est-à-dire que des gens croient, par exemple, que telle forme n'est pas correcte, alors que nous grammairiens on pourrait dire, « mais si elle est correcte » ! On croit que telle forme est régionale alors qu'elle n'est pas régionale et qu'on la trouverait dans du français dit standard et inversement ; mais de toute manière, ce qui prouve [p. 113] l'existence de la norme ça n'est pas finalement la norme ... objective en tant que norme répressive. Ce qui prouve véritablement son existence, c'est la norme intériorisée. C'est à ce niveau-là qu'il faut la saisir ; sinon, à la limite, elle n'aurait pas d'existence ; c'est comme un gouvernement dont on dit qu'il est dictatorial par exemple, s'il se maintient au delà d'une certaine période de temps ; il n'est pas purement dictatorial , c'est qu'il a réussi à s'intégrer dans la conscience des sujets et qu'il est soutenu effectivement par des masses.

P. Quereel :

Le problème que se posaient les enseignants qui sont venus ici, c'était, faut-il être normatif ou pas normatif ? Alors que, en fait, moi, à mon sens, ce qu'on a fait aujourd'hui, c'est poser le linguiste comme utile, comme devant l'être toujours, il faut être normatif ou

cryptonormatif, enfin ! comme on voudra ! mais, de toute façon, le normateur est quelqu'un d'utile ; et puis, coup de pot ! en définitive, on n'appartient pas à une classe sociale, on appartient à une couche.

J.B. Marcellesi :

Des couches.

P. Quereel :

Ou à des couches ou à une des couches qui sont les couches hégémoniques. Bien ! Ce qui fait que, de toute façon, quelle que soit la société, on sera toujours utile, et on est dans une situation telle qu'on a fait un colloque pour se rassurer. Non ?

J.B. Marcellesi :

Je n'ai jamais dit que les intellectuels n'appartenaient pas à une couche sociale ! J'ai dit qu'ils n'appartenaient pas nécessairement en tant que tels à la bourgeoisie, ce qui est entièrement différent. Il ne me viendrait pas à l'idée de dire qu'il y a dans la société des gens qui n'appartiennent à aucune couche, à aucune classe sociale euh ... je pense que le terme de couche [p. 114] convient mieux, dans ce cas-là parce que je réserve le terme de classe sociale aux classes antagonistes, donc ma position est parfaitement claire ; dans les antagonisme de classe, je ne mets pas les intellectuels dans la bourgeoisie.

P. Quereel :

D'accord ! Mais n'empêche qu'ils ont une fonction, pour reprendre un terme utilisé ce matin, de charnière.

J.B. Marcellesi :

Oui ! Mais c'est pour ça que couche, couches au pluriel me semble beaucoup plus convenir à la place des intellectuels.

L. Guespin :

L'idée de *couches culturellement hégémoniques* mérite étude. D'abord, si on se donne ce concept, il faut éviter le glissement d'hégémonie *culturelle* à hégémonie *linguistique*. Il faudra penser le rapport et la différence entre diffusion culturelle et diffusion linguistique. Toutefois, réduisons le problème à l'hégémonie linguistique. D'abord, peut-on considérer que ce soient les intellectuels qui font l'opération normative ? Ne pas tenir compte du fait que la normativité s'établit aussi dans la pratique de la production, chez des gens qui ne sont pas forcément des intellectuels – ce que montre Christiane Marcellesi au sujet du vocabulaire de l'informatique – ? Ces premières questions demandent déjà que soit précisé le concept d'hégémonie linguistique. Mais il y a plus important : le terme d'hégémonie, dans son statisme, n'est pas sans danger : l'hégémonie, c'est d'abord un processus, la résultante d'un rapport de forces ; *l'hégémonie, c'est la lutte pour l'hégémonie* – sauf en de brefs instants ponctuels de l'histoire de l'humanité, les moments où le consensus est réalisé : on a déjà observé que la véritable hégémonie de la bourgeoisie – au sens ponctuel, statique – il fallait la situer du côté de 1880, aux [p. 115] temps de Jules Ferry : c'est alors l'époque des « hussards de la République », des instituteurs normatifs et enthousiastes, de la III^e République. Si les prolétaires disaient Ferry-Tonkin, une majorité de Français disait : « Ferry fondateur de

l'Ecole ». En 1976, la classe économiquement hégémonique, la bourgeoisie du capitalisme monopoliste d'Etat, a une assise de masse très restreinte. Peut-être faut-il avancer que la crise des valeurs qui interdit désormais à la bourgeoisie raréfiée de renouveler ses systèmes philosophiques se traduit aussi au niveau de la langue. Ce n'est donc peut-être pas un hasard si l'on constate une véritable incapacité à enseigner le français : un colloque de ce type, sur la norme, l'étalage de ces difficultés, de ces perplexités, était impensable il y a 50 ans. Mais l'incapacité hégémonique de la bourgeoisie n'entraîne pas l'hégémonie du peuple travailleur : viendra un jour où l'on pourra à nouveau poser le problème de la langue française sous l'aspect de l'universalité, mais, de nos jours, nul ne le peut. Il n'y a pas de « Français national » à l'heure actuelle, il y a crise du Français national parce qu'il y a conflit, parce que le processus – la lutte des classes – l'emporte sur le stable – l'hégémonie d'une classe parlant le langage de l'universel. Et la lutte des classes traverse la couche des intellectuels ; si des couches, à préciser, ont vocation à l'hégémonie linguistique, il faut voir qu'à l'heure actuelle l'inexistence d'une hégémonie traduit, au plan du langage, la crise générale de la nation française.

J.B. Marcellesi :

Excuse-moi, mais je crois que tu n'as pas compris ce que j'ai dit.

L. Guespin :

C'est possible ! C'est possible ! [p. 116]

J.B. Marcellesi :

Je vais te dire en quoi selon moi tu n'as pas compris ce que je disais ; c'est que tu raisones comme si j'assimilais les couches culturellement hégémoniques et la bourgeoisie. Tout ton raisonnement est fondé là-dessus ; il n'en est absolument pas question ! Ce sur quoi j'insiste, c'est qu'à l'heure actuelle, nous sommes dans une crise qui fait qu'il y a entre les couches culturellement hégémoniques et la bourgeoisie, un divorce. Les couches culturellement hégémoniques prises globalement. Et que ce divorce va assez loin au point que ... dans d'autres domaines, la bourgeoisie ne sait plus où donner de la tête. Alors ! Pour le reste, tu ne peux pas tirer argument du fait qu'à d'autres époques, il y a eu effectivement intégration, des couches culturellement hégémoniques et de la bourgeoisie, pour dire qu'elles se confondent à l'heure actuelle, je crois que c'est le contraire !

Enfin, un dernier point ; là peut-être que, dans les formulations que j'ai ... avancées, en réponse à ce que disait Brasseur, je n'ai pas été clair, j'ai employé le terme d'intellectuel, mais il est bien évident que si c'était seulement les intellectuels, je n'emploierai pas le terme de couches culturellement hégémoniques ! Quand je parle des cadres ; quand j'intègre les cadres aux couches culturellement hégémoniques, je n'entends pas seulement les intellectuels ; ceux qui utilisent les mass media, s'intègrent également aux couches culturellement hégémoniques et ce qui fait que ce modèle linguistique s'impose, c'est, entre autre, par la pratique, ce n'est pas simplement le modèle imposé ... je crois qu'il faut expliquer ça par ce qu'a dit Daniel Baggioni, à propos de ceux qui ont la parole. Je crois que, effectivement, les couches [p. 117]

culturellement hégémoniques se définissent par ceux dont la profession, ou l'activité principale, est essentiellement de parler.

J.P. Goldenstein :

Je crois que justement ce n'est pas le lieu d'entrer dans des problèmes de terminologie, à savoir s'il s'agit d'un concept ou d'une notion. J'aimerais être le représentant d'un certain nombre d'enseignants, étant donné que c'est la deuxième fois que je viens. Je suis le monsieur qui sur le terrain, dans un collège, c'est-à-dire l'endroit où effectivement il y a auto-censure ; le phénomène d'auto-censure me paraît extrêmement important, mais il fait partie de la censure ..., si vous voulez, c'est l'aspect entre l'articulation, entre la théorie et la pratique. Et on ne peut pas, et on ne doit pas rejeter la théorie ; il n'y a pas de problème ! Mais personnellement, je suis quand même un peu gêné de voir combien des réflexions, par exemple sur quelque chose d'aussi central que la norme, m'ont semblé à part l'intervention sur la correction de la rédaction, je m'excuse de le dire ! coupées ... de ce que pouvaient être nos propres problèmes sur la norme actuellement. C'est non seulement la norme, mais c'est la norme de la norme, c'est-à-dire qu'il ne s'agit même plus de savoir, si on va enseigner selon telle norme ou telle autre norme, mais c'est la façon même dont nous allons présenter nos combats avec la norme qui se trouve pris dans une norme, et je suis bien placé pour le savoir actuellement puisque j'ai pas mal d'ennuis de ce côté-là, et là il y a un combat, une lutte, que je pense personnellement idéologique ! qui est très sévère et très serrée, et ... je souhaiterais, pour une autre fois peut-être que cette question soit posée avec beaucoup de précision.

Avec des exemples, exactement ! Par exemple, pour un professeur de collège aujourd'hui, le problème précis de la rédaction [p. 118] était un exemple extrêmement cuisant, et je ne peux que regretter, que comme par miracle, il n'y ait eu que deux professeurs de 3^{ème} dans cette assemblée ! Ce qui montre bien ici aussi l'auto-censure et la peur. Tout le monde a ri quand on nous a dit qu'il n'y avait pas moyen de trouver des copies et comme par hasard il n'y a eu que deux professeurs de 3^{ème} dans l'assemblée ! ce qui me laisse un petit peu sceptique !

Alors, si vous voulez ! Cette répression, parce qu'il s'agit vraiment d'une répression actuellement, à l'intérieur de la norme, et pour l'enseignement de ce que j'appellerai la norme de la norme, cette répression est extrêmement sauvage ! ça c'est quelque chose qui est absolument quotidien ; ceci étant dit, j'aimerais poser une question aux deux orateurs, à Monsieur Kaminker et à Monsieur Baggioni parce qu'il y a quelque chose qui m'intéresse, pas du tout en tant que linguiste mais en tant que nous disons que littéraire. Vous, évidemment ce qui vous intéresse en premier chef pour le moment c'est la norme d'un point de vue grammatical. Il me semble que la norme d'un point de vue que j'appellerai littéraire, « les genres littéraires » se pose aussi de façon très intéressante à travers les manuels, c'est extrêmement clair ! Vous avez cité un propos de Robespierre sur la prise de parole et un propos qui était, effectivement, très intéressant. Or, dans votre intervention, ce matin, vous avez dit exactement le contraire ! Ce n'est pas du tout pour vous mettre en cause, c'est simplement pour faire ressortir une opposition qui me paraît très intéressante parce qu'elle est centrale. En parlant de l'ouvriérisme, vous avez dit que, dans les années 20, les représentants communistes avaient [p. 119] obtenu comme une victoire ? Personnellement je ne suis pas du tout sûr que ça soit une victoire en ce sens qu'ils s'étaient assimilés le langage de la classe dominante, des couches culturellement hégémoniques, (personnellement ça me paraît très important sur ce point précis). Ils avaient assimilé un certain langage et, comme une grande victoire la citation de Robespierre. C'était exactement le contraire ! C'est-à-dire qu'il s'agissait de ne pas rire de gens qui viendraient parler, justement comme je ne parle pas actuellement, et ça pose bien le problème de la norme. Il fallait les accepter tels quels ; je terminerai là dessus !

Alors d'un point de vue littéraire par exemple voici ce qui m'intéresse. Vous êtes peut-être au courant des problèmes qui se sont posés pour la constitution d'une littérature prolétarienne ; je ne parle pas du mouvement populiste ! Je parle de ce qu'on a appelé la littérature prolétarienne avant-guerre, avec des gens comme Poulaille et d'autres. Or en tant que lecteur, platement bourgeois, c'est une littérature qui m'intéresse assez peu ! Sinon comme archéologie littéraire parce que, précisément, elle n'a jamais travaillé ce qu'on appellerait aujourd'hui le change de la forme et elle a adapté une structure narrative par exemple, toute donnée par un roman, disons bourgeois pour caricaturer ! et elle a travaillé uniquement la thématique, lors, je vous pose la question, je serais curieux de savoir ce que vous en pensez ?

J.P. Kaminker :

Moi je réponds aussi précisément que possible ! sur ce qui serait une contradiction entre la position que j'ai exprimée et la référence de Baggioni à Robespierre. Deux points d'une part ! J'ai essayé d'être prudent, en ne présentant pas de manière très catégorique l'histoire que je racontais comme une victoire. Je disais simplement (si ma position est fautive, je demande qu'elle [p. 120] soit jugée, en même temps que celle des millions de gens qui sont impliqués historiquement dans un processus) que je constate que deux choses ont coïncidé : d'une part le mouvement ouvrier, en France, sous l'espèce du Parti Communiste, s'est donné ses propres cadres, intervenant au plan national, et en même temps ces cadres ont acquis la maîtrise du français standard, autrement dit ! Pour ne faire qu'explicitement, les organes officiels du Parti Communiste parlent une langue, dont je dis, pour ma part ! qu'elle est la même, ce qui, d'ailleurs peut, mais c'est un autre chapitre, prêter à un certain nombre de discussions, dont je dis qu'elle est la même que, celle ... qui s'écrit ordinairement, que ce soit dans le Rouge ou dans le Figaro ou ailleurs !

J.B. Marcellesi :

Dans le Quotidien du Peuple !

J.P. Kaminker :

Je n'en ai pas fait une victoire ! J'ai voulu, simplement, prendre acte d'un fait ; est-ce que ça s'oppose à la position de Baggioni par référence à Robespierre ? Alors là j'ai le sentiment que non ! Simplement parce que, s'il faut prendre très littéralement, je crois, l'intervention de Robespierre comme une protection de la prise de parole orale à la tribune. Et je pense d'ailleurs que les deux choses doivent pouvoir coexister dans l'histoire du mouvement ouvrier, si on veut transposer de Robespierre, enfin des clubs des jacobins à l'activité des mouvements ouvriers en France aujourd'hui, les deux choses doivent vraisemblablement coexister, à savoir, l'exigence normative dans les publications du mouvement ouvrier, mais aussi le droit effectivement assuré aux militants de prendre la parole, à la tribune avec leurs moyens, car ça c'est [p. 121] quand même l'expérience de tous les jours du mouvement ouvrier, que des gens parlent, agissent et réussissent à se faire comprendre, s'imposent, y compris même devant les auditoires hostiles, parfois les déviances dont leur discours est porteur parce qu'il reflète leur état réel d'instruction, cursus scolaire de l'histoire de leur formation.

J.B. Marcellesi :

Je crois qu'effectivement, ce que tu as dit à propos de l'ouvrierisme et de la constitution d'un discours communiste était assez discutable à mon sens ! Ce que je conclus, après avoir étudié cette période comme chacun sait, du moins jusqu'en 25, ce qui n'est peut-être pas suffisant, c'est que, comme je l'ai dit, j'ai l'impression qu'en France le discours ouvrier et notamment le discours communiste et socialiste, s'est constitué d'une manière relativement autonome, par rapport aux discours des couches culturellement hégémoniques. Ce qui se passe, c'est que le contrôle des couches culturellement hégémoniques s'exerce de manière privilégiée dans certains secteurs et, pour des raisons qui tiennent au maintien de la domination, d'autres secteurs sont abandonnés !

Il y a eu toute une période où les couches culturellement hégémoniques ont développé un discours institutionnel, par exemple le discours des institutions politiques ordinaires, et en revanche ont considéré comme tabou, comme ne méritant pas d'intérêt, comme hors de leur discours, tout ce qui était problème de politique, de lutte de classe, de mouvement ouvrier. Ce qui fait qu'à ce moment-là, des secteurs peuvent échapper au contrôle des couches culturellement hégémoniques ; c'est ce qui explique que le mouvement ouvrier en France se soit constitué notamment un vocabulaire qui, parfois, en retour, a fini par s'imposer aux couches culturellement hégémoniques [p. 122] elles-mêmes. On pourrait chercher un nombre non négligeable de termes pour lesquels les couches culturellement hégémoniques ayant pendant un certain temps laissé bon nombre de problèmes à l'écart, notamment tout ce qui était lutte de classe, pour des raisons de masquage, ont été obligées ensuite de subir dans ce domaine-là la pression de couches qui elles-mêmes étaient hégémoniques dans un secteur donné, c'est-à-dire que la classe ouvrière et les partis ouvriers, dans certains domaines, ont imposé partiellement du moins, leur hégémonie ; c'est pour ça que ..., je crois que la remarque de Monsieur Goldenstein à ce propos est tout à fait justifiée par rapport à ce que tu avais dit !

D. Baggioni :

Je voudrais quand même un peu aller à contre-courant de ce que vous dites là, Monsieur Goldenstein, lorsque vous vous présentez comme professeur d'enseignement secondaire qui vivez la norme, le combat pour la norme, l'application de la norme et la diffusion de la norme, comme une répression insupportable. J'ai l'impression que vous l'interprétez comme en quelque sorte un renforcement de la diffusion de la norme, ou en tout cas son maintien, alors que moi, je l'interprète plutôt comme une crise de la diffusion de la norme ! C'est-à-dire qu'il est certain qu'actuellement, dans l'enseignement du français, nous assistons à d'énormes difficultés de diffusion de la norme qui se reflètent à la fois par un refus de l'assimilation de la norme, chez les élèves et également par un certain laxisme de la part des enseignants ; d'où disons une attitude en porte à faux, par rapport à l'enseignement qu'ils doivent dispenser, car il est incontestable que l'enseignement [p. 123] qu'ils doivent dispenser passe par la norme ; enfin il y a une certaine inadéquation. C'est ce que je voulais dire ! Actuellement, nous ne pouvons pas faire notre métier. Non pas parce que la norme est inadéquate ! J'ai l'impression que ça tient à d'autres conditions ! Ça tient certainement à des conditions culturelles, de contenu de l'enseignement ! Alors ! que la norme, telle qu'elle pourrait être enseignée, il y a 20 ans, ne puisse pas être maintenue, c'est certain !

J.P. Goldenstein :

Oui, je pense à certaines frictions qu'il y a actuellement, si vous voulez avec moi ! Je suis persuadé que, dans le travail, un nombre de profs de français font actuellement justement une réflexion qui tourne autour de la notion de norme, qui est absolument centrale, et où ils

essaient de présenter leur travail d'une autre façon à leurs élèves. Là on assiste à un, si vous voulez ! un, un terrain vraiment de combat, et c'est une métaphore évidente, mais je crois qu'elle mérite de l'être ! Disons que, dans le meilleur des cas, l'administration par exemple fermera les yeux mais dès qu'on tombe sur quelqu'un qui, finalement, soit inconsciemment, soit très consciemment, sent qu'il y a un danger, pour l'institution, eh bien je vous assure que la riposte est immédiate. Alors je veux dire que la norme, dont on a parlé aujourd'hui, et qui m'a semblé bien souvent un petit peu théorique, un petit peu coupée de la réalité quotidienne à laquelle on a à faire, eh bien, elle se situe sur un terrain qui est extrêmement délicat, extrêmement miné, et que là il y a un signe très intéressant à observer, c'est tout ce que je voulais dire ! [p. 124]

P. Quereel :

On ne peut pas parler d'un langage normé, qui serait le même pour tous les journaux, en particulier les journaux d'extrême gauche. Pour ma part, je ne suis pas d'accord du tout ! Je pense qu'au contraire il y a un certain nombre de journaux d'extrême gauche qui tentent de subvertir justement ce langage ; je pense par exemple à « Libération » qui, en particulier au niveau de la transcription, utilise très fréquemment un système à la limite du phonétique, dans lequel on trouve un nombre de fautes d'orthographe, non pas peut-être assumées comme fautes, mais en tout cas pas éliminées systématiquement, et aussi au niveau des titres du journal, un système linguistique qui n'est pas compris, par exemple, par des gens qui n'ont pas l'habitude de lire Libération. A mon sens, dans ce colloque il y a une espèce d'ambiguïté permanente, entre deux choses : le problème théorique disons linguistique de la norme, et puis, l'autre aspect, ce pourquoi on a fait venir des enseignants du secondaire, c'est, peut-on envisager une pédagogie qui ne serait pas normative, compte-tenu de ce que la langue, elle, a une norme ?

J'ai l'impression que c'est le problème que se posaient les gens ici ! et celui auquel on n'a pas en fait répondu, on ne l'a même pas envisagé, compte tenu du fait que la langue a une norme, est-ce qu'on peut envisager autre chose qu'un pédagogue qui soit le représentant de cette norme ?

B. Gardin :

Il y a des éléments de réponse dans la notion de couches culturellement hégémoniques. On est à deux niveaux d'hégémonie, l'un qui n'est pas à la limite fonctionnel dans le système capitaliste c'est-à-dire l'école ; sa fonction serait plutôt d'habituer à une norme, à la limite quelle qu'elle soit, parce que celui qui est fonctionnel [p. 125] professionnellement, c'est l'autre ! Ce sont les autres normes qui sont acquises dans d'autres institutions, dans la famille, dans ces écoles d'ingénieurs dont on a parlé, dans tout un secteur qui est celui de la technocratie, qui là détient effectivement les normes dominantes ; il y a là effectivement en ce moment un clivage qui peut expliquer peut-être pourquoi effectivement les gosses n'ont pas envie non plus d'apprendre une norme qui est parfaitement inadéquate ; je crois que ça explique le deuxième fait, sur lequel il y avait opposition. Quand Kaminker a invoqué l'histoire en disant l'histoire du mouvement ouvrier, il a montré que les ouvriers ont appris le français standard ... et par conséquent il a un peu pris ça comme une preuve, alors que ce n'est pas une preuve, il a pris un élément du processus, comme un élément qui devait se répéter, qui, à partir du moment où il avait existé, devait se répéter, ou si on invoque l'histoire d'une autre manière, c'est-à-dire d'une manière paradigmatique, eh bien ? qu'est-ce qu'on a constaté pour la bourgeoisie du 18^e siècle ?

Elle a commencé effectivement à singer la noblesse, elle a commencé à apprendre les manières nobles et ça a été la phase du bourgeois gentilhomme, et puis ça lui a été utile, ça lui

a permis de monter et puis dans un second temps, elle n'a plus eu besoin de singer la noblesse, elle a quand même coupé la tête au Roi, un peu à son corps défendant, mais enfin elle a quand même fait des choses qui, en fait, ont affirmé ses propres valeurs ; elle n'a plus eu honte, par exemple, d'être marchande, d'avoir des noms sans particule ou des choses de ce genre, donc ! Si on prend maintenant la situation [p. 126] actuelle, on est peut-être un peu plus proche d'une situation où, après une période où il a été nécessaire, effectivement, d'apprendre une norme pour des raisons politiques ! sinon il n'y aurait pas eu compréhension parce que elle était, effectivement dominante ; il y a peut-être une période où il s'agit essentiellement d'imposer, de faire apparaître d'autres normes.

D. Baggioni :

Oui là ! je voudrai répondre à monsieur là sur le problème de la presse d'extrême gauche, qui, d'après lui, développerait de nouvelles pratiques linguistiques ; je n'en suis absolument pas sûr ! Hein ? J'ai même des éléments qui sont radicalement en contradiction avec ce que vous dites ; d'abord j'aimerais qu'on me cite concrètement une presse d'extrême gauche qui développe cette pratique, ces pratiques linguistiques. Je ne la connais pas personnellement !

Je connais en revanche quelques tentatives, qui ont tourné court ; je pense en particulier à l'éphémère revue d'Avignon, qui voulait donner la parole au peuple ; très vite, on a vu que la simple transcription graphique des énoncés oraux représentait déjà une normativisation, une standardisation, et cette revue s'est arrêtée au deuxième numéro. Quant aux autres revues, celles qui ont vécu, il est certain qu'elles utilisent ce qu'il y a de plus banalement norme du français standard. Je pense à la presse gauchiste, d'extrême gauche, et je pense également à la presse marginale telle que *Charlie-Hebdo* ; les linguistes ont montré que cette presse, finalement, intégrait quelques éléments lexicaux populaires, mais faisait en fait un usage stylistique de certains éléments empruntés au Français parlé ; en aucun cas, elle ne présentait une pratique linguistique, correspondant à un français parlé, une espèce de contre-norme. Je pense en particulier à des journalistes comme [p. 127] Cavana Isabelle dans *Charlie-Hebdo*, et d'autres ; c'est le style *Canard Enchaîné* : on est en pleine littérature et je le dis absolument sans ironie ! Pour le problème de l'ironie, de l'antiphrase, on peut très bien analyser linguistiquement, la rupture de communication ; l'échec de l'ironie ne provient pas du niveau linguistique normé ou non normé, mais provient de l'univers culturel sous-jacent, de l'interdiscours qui suppose l'ironie. Si le lecteur n'est pas en possession du référent, il ne peut effectivement pas saisir l'ironie ; l'ironie se définit par une distorsion, entre le signe et son référent ; si on ne connaît pas le référent, on ne peut pas savoir cette inadéquation entre le signe et le référent. Si vous dites «le filiforme Monsieur Barre», si vous ne connaissez pas Monsieur Barre, vous ne pouviez pas saisir l'antiphrase, l'ironie n'est pas un problème linguistique, c'est un problème culturel !

J.B. Marcellesi :

Oui, moi je voudrais, à propos de l'ironie et à propos disons de la manière dont ça peut être reçu donner l'exemple de toute une rubrique qu'il y a eu dans un journal du matin, essentiellement à propos de l'Espagne. De temps en temps, j'étais effaré en pensant à la lecture qui pouvait être faite, d'un certain nombre de remarques ironiques qui finalement, hors du contexte, pour quelqu'un qui ne connaissait pas de manière exacte la réalité espagnole, pouvaient être prises à contre-sens. C'était des plaisanteries, sur l'hôtel par exemple, au lieu de la prison, ou d'autres formules de ce genre, et il y en a eu comme ça pendant plusieurs mois ; c'est passé maintenant, mais je me disais : non ce n'est pas possible ! Qu'on donne cela, quelque chose qui se présente comme de l'information et, en ce qui me concerne, je considérais que cette manière d'écrire qui, effectivement, s'apparente [p. 128]

un peu au style Libération ; ne convenait pas du tout ! et, qu'elle ne convenait pas du tout au lecteur à qui elle était destinée !

A. Winther :

D'abord, le premier point c'est qu'il faudrait d'après les interventions des collègues une seconde rencontre, qui prenne davantage en compte les besoins des enseignants ! Parce que personnellement mon intervention, je ne l'ai pas du tout envisagée du point de vue pédagogique ! D'abord, nous ici, ce n'est pas du tout notre rôle ! Les étudiants ont une norme que de toute façon on ne changera pas. C'est tout au moins mon opinion ! En tout cas, faut-il que les collègues du second degré enseignent telle ou telle norme ? Ce n'est pas du tout dans cet esprit là que le colloque, ce colloque-là a été organisé. De ce point de vue on peut faire une autre séance, au cours de laquelle l'aspect pédagogique serait envisagé. Maintenant au niveau de ce dont on parle, qui est davantage l'aspect théorique, Brasseur disait : « Voilà il manque quelque chose quand même » : enfin, à mon sens c'est ceci : on a parlé de norme un peu en l'air. Ce qui le turlupinait et puis moi aussi ce qui me turlupine d'ailleurs c'est le problème de la légitimation ou quelque chose comme ça de la norme, c'est-à-dire de l'origine de cette norme dont on sait qu'elle existe ! De quoi tire-t-elle son origine ? et il a parlé, pour essayer de trouver cette origine dans l'auto-correction, dans l'auto-censure.

Je pense que c'est un élément qui n'est pas à négliger dans la mesure où je me demande si finalement la norme, si elle est, bien sûr, en relation avec une organisation sociale puisqu'on parlait de ça, c'est certain ! mais je ne pense pas que ce soit aussi [p. 129] immédiat que ça comme rapport, et entre autres je pense que la norme est quelque chose qui, dans le vécu des gens, au niveau aussi bien de l'individu même que des masses, n'apparaît pas comme quelque chose qui est imposé de l'extérieur. Je connais énormément de cas, dans ma famille, de gens qui, sachant simplement lire et écrire, s'auto-censurent, entre autres parce qu'ils ont conscience de ne pas avoir le savoir. Ce phénomène est extrêmement important en fait ; comment est-ce qu'une norme peut s'installer ? il n'y a pas que l'école qui certes, globalement, est un phénomène de masse et doit avoir un rôle, mais ce n'est pas si direct que ça et, pour répondre aux collègues, je ne sais pas si, en fait, les collègues du second degré ou du premier degré ont un rôle tellement important dans l'établissement de la norme à l'heure actuelle, et dans la situation actuelle.

Certes en tant qu'enseignants, on contribue à la différence, c'est peut-être vrai ! mais, en fait, il me semble que c'est tout à fait subjectif, c'est tout à fait infime le rôle qu'on a ! c'est au niveau des relations, des situations des individus dans la société et des mécanismes qui, pour ma part je crois, nous échappent encore que ça se passe. De là même façon on n'a pas fait, (je pense, je n'étais pas là ce matin) de rapprochement entre ce problème de l'établissement de la norme et le problème du changement linguistique. Certainement un changement linguistique, est à relier d'une certaine façon à un changement social, mais en fait ce n'est pas du tout aussi évident que ça, il ne suffit pas d'une révolution sociale pour entraîner aussitôt des changements linguistiques et [p. 130] là on en a la preuve, parce qu'il suffit de regarder. En classe, c'est très net ; Révolution en U.R.S.S., plus récemment révolution à Cuba : l'organisation sociale a changé très nettement, et donc on a à y voir ! et ça c'est très facile à constater. Est-ce que la langue utilisée à Cuba a changé ? je ne le pense pas ! hein ? Par ailleurs est-ce que la norme si vous voulez qui pour moi est quelque chose de plus étroit que la grammaire, est-ce que la norme a changé ? Cela ne me semble pas !

Il est possible, si vous voulez, qu'au niveau du discours alors que maintenant s'impriment et se disent des choses qui ne s'étaient jamais dites avant, il y ait des changements, mais au niveau du phénomène langue, qui se situe à un niveau assez abstrait, du phénomène norme aussi, je ne pense pas que les corrélations entre, disons situations sociales et norme de la

langue, soient aussi immédiates que ça. Ca doit être beaucoup plus complexe que ça, et entre autres je pense qu'intervient, d'une part au niveau de l'individu toujours cette espèce de besoin parce que la langue est pour lui enfin ! enfin la langue ! le discours qu'il utilise est pour lui comme le vêtement, c'est quelque chose dont il sait que ça va le situer dans la société ; dont il a toujours tendance à chercher un modèle près des gens qu'il admire. Et puis, d'un autre côté, de ce point de vue, je ne pense pas que la norme soit sentie comme une contrainte ; les gens, je pense, y vont assez naturellement ; dans l'organisation sociale actuelle ; je pense que peut-être, dans une autre société, qui serait fondée sur une morale totalement différente, ce serait différent ! mais actuellement ! autour de moi je vois des gens qui n'ont pas un dictionnaire chez [p. 131] eux, si vous voulez mais qui, tout d'un coup en parlant, déclarent « Ah mais ça ! ça ne se dit pas, ça ». Parce qu'ils ont l'impression que c'est un mot de la région dont ils sont originaires et puisque peut-être il ne faut pas le dire etc. ; on se dit « lui il est allé aux écoles » tout ça ça joue ! mais en fait personne ne leur a jamais dit ; certains ne sont jamais allés à l'école.

J. P. Goldenstein

Oui, mais enfin là, ça me paraît absolument central parce que c'est comme l'idéologie ; le propre d'une idéologie c'est de disparaître ; alors, de même pour la norme, si on nous dit : « Vous êtes un divulgateur de la norme etc. », « moi, Monsieur, mais pas du tout ! enfin ! je suis un bon français » ! mais, c'est... je ne crois pas que... ça ne change pas grand chose en réalité, si vous voulez, qu'on en ait conscience, ou qu'on n'en ait pas conscience. Enfin ! soit on le pose, et on pense que la norme c'est absolument central, dans la pratique par exemple de l'enseignement notamment, et dans la diffusion du savoir ou de la connaissance d'une langue. Je pense que, malgré tout, votre intervention sur la communication travaillait aussi là-dessus !

A. Winther :

Non, mais il y a aussi la question du choix pédagogique ! Ce qui, pour la norme, ne m'intéresse pas ! Est-ce qu'on a besoin d'une norme pour enseigner ? moi je pense que de toute façon il y aura une norme . Il n'est, de toute façon, il ne sera pas du pouvoir d'un appareil d'Etat quelconque, de changer la norme ou la langue ! enfin ! pour le moment je pense qu'on ne connaît pas les mécanismes du changement linguistique ! et donc on ne pourra pas changer la norme comme ça, même en 50 ans, même en un siècle ! il y a une espèce [p. 132] de consensus ; moi je crois qu'il y a quelque chose comme ça, je ne sais pas le définir mieux ! est-ce qu'il faut changer de norme ? vous pouvez toujours changer de norme, ça n'empêchera pas les élèves de parler comme ils parlent.

J.B. Marcellesi :

Oui ! moi je crois qu'il y a un problème qu'on n'a pas posé et on ne pouvait pas poser tous les problèmes ; tout à l'heure, Quereel nous a reproché de ne pas avoir traité les problèmes pratiques, je crois que, d'abord si on avait voulu dire aux collègues ce qu'ils doivent enseigner et ce qu'ils ne doivent pas enseigner, nous aurions été nous-mêmes normatifs, et normatifs sans avoir le pouvoir. C'est-à-dire que nous aurions dit « faites ceci », sans connaître les problèmes de chacun, sans connaître les situations concrètes, sans connaître le régime des examens, parce que, je crois que, pour prendre une position, sur le problème, il faut tenir compte de toutes les situations concrètes. C'est quelque chose dont on peut discuter ; mais en sachant, premièrement, qu'on risque d'être normatifs, directifs, d'une certaine manière ! et d'autre part qu'on risque de ..., mettre les gens dans des situations où ils prennent des risques, sans que nous-mêmes nous en prenions. Ca c'est le premier problème !

D'autre part, et il faut bien qu'un colloque pose certains problèmes et pas d'autres ; ici disons les thèmes étaient fixés, on l'a indiqué. Nous pensons avoir traité les thèmes que nous avons annoncés et il est évident qu'il y en a d'autres qui auraient pu être traités, par exemple, celui du rapport entre la norme linguistique, la norme sociale, la vie en société. Le problème posé, implicitement, par Winther, c'est [p. 133] celui, non pas de la publication de telle ou telle norme, mais du fait que, dans la vie en société, la socialisation implique des « normes » ; je mets le terme entre guillemets ; c'est-à-dire, un certain nombre de conventions sociales qui, entre autres règlent les rapports des classes même, c'est-à-dire que la lutte de classe notamment n'est point la rupture des liens dans la société ; elle est l'antagonisme des luttes sociales et non pas la constitution des classes sociales en sociétés globales ; il n'y a même de classe sociale et de lutte de classe que dans la mesure où il y a coexistence contradictoire, antagonisme, dans le même ensemble social. Je crois qu'il faut donc voir les deux, il faut voir la globalité, et il faut voir les contradictions et déplacements de ces contradictions dans l'histoire.

J. P. Goldenstein :

Dans un colloque qui s'était donné pour objectif un point de vue scientifique sur la norme, on ne pouvait pas aborder tous les points, ça c'est l'évidence même ! Mais je dirais, enfin, personnellement, pour conclure, que ça me paraît moins évident, qu'il est absolument impossible en traitant de la norme de rester uniquement sur le terrain de la spéculation scientifique, que c'est un point trop central et que fatalement on est amené à tomber dans la pragmatique, et que ce n'est pas faire dévier la conversation ou faire des reproches à des gens en disant « vous n'avez pas traité de ceci, vous n'avez pas traité de cela » mais que automatiquement, la norme ça se vit tous les jours.

J. P. Kaminker :

J'entendais dire que la question pour laquelle avaient fait venir des enseignants n'avait guère été posée, à savoir, l'enseignement peut-il être dispensé sans une pratique normative ? Moi je prétends, au contraire, que c'est cette question là qui a été [p. 134] très souvent au cœur de ce qui a été dit, et je réponds même qu'il y a eu des éléments de réponse et que, en général, les réponses, données par ceux qui sont venus, sont positives. En ce qui me concerne je n'ai pas été du tout équivoque, dans cette position-là ; je me suis fait le défenseur d'une certaine intervention normative, en me gardant, et là je ne voudrais pas reprendre ce que Marcellesi a indiqué, de donner des prescriptions... Maintenant, en revanche ! je suis bien d'accord avec ceux qui se sont exprimés pour ressentir un certain manque dans l'ensemble de ce qui a été dit, et je voudrais ... faire ressortir..., l'un des points manquants ! C'est une théorie de la norme dans tous ses aspects, précisément une réflexion sur la censure que, personnellement, j'avais essayé de mettre en avant dans ce que j'ai dit mais tout en remarquant que mon exposé ne me satisfaisait pas moi-même. En fait nous exerçons des censures ! pédagogiquement, on peut se poser le problème de les hiérarchiser, de les retenir, d'en retenir certaines, on peut chercher le moment. Nous sommes tous à même dans certaines conditions de communication d'exercer des censures mais qu'est-ce que c'est ? exactement ? alors là je vois qu'on n'a pas beaucoup approfondi et que la question mérite d'être examinée ; et, dans beaucoup de sens à la fois ; d'une part, je crois qu'il faudrait beaucoup élargir parce qu'on fait comme si ces questions là ne posaient qu'à propos de la langue ; je voudrais qu'on ouvre les yeux, sur ces domaines, où la censure est constante, et beaucoup plus innocente, beaucoup moins dramatique pour nous, parce qu'elle ne touche pas notre métier . Sommes-nous en peine, pour trouver des exemples de censure dans le domaine, disons, [p. 135]

en général esthétique ? est-ce qu'il est rare d'entendre « elle est mal habillée » ou de dire d'une maison « c'est vilain » ? Non ! Ca fait bien partie de notre expérience la plus commune de la vie en général, ça ne nous pose pas de problème, parce qu'on n'est pas architecte, ou parce qu'on n'est pas marchand de confection.

J. B. Marcellesi :

Pourtant ! Je crois que l'autocensure existe là aussi !

J. P. Kaminker :

Bien sur ! Alors je crois qu'il faudrait aller dans des domaines très divers et ne rien exclure de ce qui est à caractère esthétique, et qui intervient d'ailleurs dans une esthétique du discours.

J. B. Marcellesi :

Oui ! là je te coupe ; c'est pour ça que je dis couches culturellement hégémoniques, parce que là aussi elles jouent.

J. P. Kaminker :

Bien sur ! Une autre direction ce serait la théorie de la censure en psychanalyse ; il est vraisemblable que, ce qui se passe dans la censure linguistique peut avoir quelque chose à voir avec la censure comme les psychanalystes l'entendent ; et là le troisième domaine qui intéresse alors peut-être plus spécialement les linguistes, ce serait de se poser les problèmes de description non pas de déviations isolées, mais de discours fautif. J'avais remarqué tout à l'heure que l'on est quelquefois franchement dans la linguistique, et d'autres fois, dès qu'on passe du côté du lexical, on est sur les marges de la linguistique. Il y a là un travail pratique à faire ; qu'est-ce qui se passe quand des gens écrivent : « les étudiants en sciences économiques ont pris conscience de la quasi-ignorance, voire même de l'indifférence des offreurs d'emplois et de l'opinion publique » : « ce désintéressement nous porte un grand préjudice ». Qu'est-ce qui se passe quand on lit : « *législation* » au lieu de « *légalisation* » quand on écrit : « l'absence de ce programme de santé fait défaut aux militants » ou bien « il ne [p. 135] suffit pas d'avoir une mémoire exceptionnelle pour se rappeler encore une fois les promesses de Giscard d'Estaing ». Les appareils, les méthodes pour décrire des corpus peuvent être un problème pour les linguistes !

J. B. Marcellesi :

Oui ! je signale qu'aujourd'hui nous avons tous commis un certain nombre de fautes sans doute proportionnel au temps de parole ; donc pour répondre à la question « faut-il être normatif ou pas ? » je crois que tu as raison de dire que nous avons essayé d'apporter un certain nombre de réponses mais de très loin ; ça veut dire que si nous étions maîtres de tout, nous cesserions d'être normatifs en demandant aux enfants de s'arranger quand même pour se faire comprendre ; mais en sens inverse, je crois que dans la situation actuelle, aucun de nous n'a le courage de dire aux enfants uniquement : « parlez comme vous parlez, sans essayer de leur faire intérioriser un système, le système linguistique ».

Alors qu'on soit très large ou qu'on accepte tout, c'est une chose ! Mais qu'on ose dire ... « faites comme vous voulez », ça pose d'autres problèmes, d'autres responsabilités, là on est coincé.

J. P. Goldenstein :

Moi je crois surtout que ça ne marche pas si vous dites « faites comme vous voulez » ; les gens attendent quelque chose, ça j'en suis certain ! Je pense, si tu veux au problème des révolutions. Bon ! la première aspiration des gens, c'est le droit au savoir ; et puis ce qu'ils demandaient c'était écrire et parler comme tout le monde ! ça à chaque fois ça a été comme ça : il faut en tenir compte.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Mehmet Akinci, Sophie Babault, André Batiana, Claude Caitucoli, Robert Fournier, François Gaudin, Normand Labrie, Philippe Lane, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Dalila Morsly, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Gisèle Prignitz, Richard Sabria, Georges-Elia Sarfati, Bernard Zongo.

Conseiller scientifique : Jean-Baptiste Marcellesi.

Rédacteur en chef : Claude Caitucoli.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Louise Dabène, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Suzanne Lafage, Jean Le Du, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolai, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffelec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture : constitué selon le thème du numéro sous la responsabilité de Claude Caitucoli

glottopol@wanadoo.fr

ISSN : 1769-7425